

LE RESPECT DU LANGAGE COMME NORME D'ÉTHIQUE POLITIQUE

Georges M.-M. COTTIER (Genève)

L'importance croissante prise par les *mass-media* dans la vie sociale ne va pas sans poser des problèmes d'éthique politique.

Des sociologues ont attiré l'attention sur l'utilisation qui peut être faite des moyens de communication en vue de la « mise en condition » des individus par les pouvoirs. Par mise en condition, nous entendons la création artificielle, dans le psychisme des individus, de réflexes et d'automatismes capables de déterminer, selon des degrés variables, le comportement. C'est à leur insu que les individus acquièrent de tels réflexes et le langage qui les suscite n'est pas interpellation de la raison en vue d'une libre décision ; il devient l'instrument d'une action directe sur les mécanismes physiologiques et d'une pénétration par effraction dans l'inconscient. A sa fonction de signification se substitue un rôle de *stimulus*. Quant aux pouvoirs, il ne s'agit pas du seul pouvoir politique. La publicité est une pièce maîtresse de l'économie d'abondance. L'armée et l'industrie n'ignorent pas les processus générateurs de « convictions ». A chaque fois, l'individu est considéré comme un objet passif que l'on cherche à manipuler. On ne saurait cependant enfermer les *mass-media* dans ces aspects négatifs. Grâce à l'image et à la parole, ils permettent un contact direct entre le pouvoir et l'ensemble des citoyens. Par là, le pouvoir est invité à sortir de l'anonymat et les dirigeants responsables se soumettent au jugement du corps politique.

Le fait caractéristique que les moyens de communication de masse mettent en évidence est la complexité du langage. Certes, la signification première de celui-ci est intellectuelle, en ce sens qu'il est signe des idées et qu'il sert d'abord à leur communication. Mais cet aspect, pour être premier, n'est pas unique et si les *mass-media* comportent des risques d'une perversion du langage, celle-ci nous semble précisément consister dans une priorité accordée à ses propriétés secondes sur sa propriété première et spécifique. Signe sensible des idées, le langage ne se réfère pas à celles-ci en les isolant. En effet, l'idée même la plus abstraite, est

accompagnée d'une image et l'image, à côté de sa portée noétique, a une valence affective. Or, les mots, qui signifient les idées, sont élaborés à partir de l'expérience sensible et imaginative. Il suffit de prêter attention aux étymologies pour le constater. C'est dire que le mot double, pour ainsi dire, sa référence intentionnelle à l'idée, d'une connivence évocatrice avec l'image. C'est pourquoi le langage qui ouvre sur l'universalité de la pensée rationnelle exprime aussi les expériences particulières de l'individu. Dans ce cas, il est l'éveilleur des images en tant que celles-ci, en vertu d'expériences et d'associations propres à l'histoire du sujet individuel, revêtent pour lui une signification unique et comme telle incommunicable. La poésie n'est possible que grâce à cette bipolarité du langage, ouvert simultanément à l'universel et au singulier.

D'autre part, si, selon sa structure intentionnelle, le langage est référence aux idées et aux images, il est, dans sa structure physique, une réalité physiologique redevable comme telle aux lois de la biologie et de la psychologie animale. Dire, par exemple, qu'il a valeur de signe n'équivaut pas à nier que, dans son apprentissage et son usage, intervienne une série de mécanismes. Mais il n'est pas réductible à ces mécanismes.

Les abus du langage commis à l'aide des *mass-media* se ramènent à des inversions touchant les deux types de propriétés que nous venons d'indiquer.

Dans un premier cas, une prépondérance exclusive est accordée au pouvoir d'évocation imaginativo-affective, au détriment d'une référence à la raison. Pour l'individu, victime de ce processus, les voies du jugement sont pratiquement fermées ; il devient prisonnier d'un milieu collectif d'images et d'affects qui déterminent sa démarche. L'exemple de la poésie, à laquelle il a été fait allusion, pourrait prêter à équivoque. La poésie introduit à une expérience de la solitude spirituelle du sujet. L'abus du langage affectivo-imaginatif, dont il est question ici, réduit l'homme à n'être qu'un numéro de la foule anonyme.

Dans un second cas, on nie la spécificité du langage pour le réduire à un système de *stimuli*. La technique du slogan ressortit à cette perversion.

En excluant ou en disqualifiant la fonction première du langage au profit de ses caractéristiques secondaires, on en fait un instrument de l'irrationnel. La propagande, par exemple, entend procurer des adhésions et des convictions, qui ne sont plus libres choix et assentiments réfléchis, mais qui, issus de réflexes imposés, préviennent et empêchent la délibération raisonnée. D'instrument naturel de la raison, le langage devient ainsi son adversaire.

Un problème de fond est dès lors posé à la société politique et plus précisément au pouvoir politique. L'exercice du pouvoir politique est-il exempt d'obligations à l'égard de la loi éthique ? Plus radicalement, parmi les activités humaines, l'entreprise politique a-t-elle valeur d'absolu, est-elle *norma suiipsius* ? Quand Machiavel a énoncé son principe de l'amoralisme politique, il entendait ingénument le limiter à la minorité

des gouvernants agissant dans le secret des chancelleries. La masse, étrangère à la vie politique, devait suivre la morale commune. Mais, aujourd'hui, en vertu d'une évolution normale, la séparation entre une classe dirigeante, bénéficiaire d'une morale d'exception, et la masse, n'existe plus. Le corps politique tout entier est concerné par l'activité politique des responsables gouvernementaux.

Le machiavélisme ne peut plus être un ésotérisme, ni l'usage du mensonge par les gouvernants un usage marginal, strictement limité. Par ailleurs nous avons vu plus haut quels prolongements donne au mensonge proprement dit un usage abusif des *mass-media* modernes. C'est pourquoi la question du respect du langage est aujourd'hui une question politique fondamentale. En d'autres termes, le corps politique et ses pouvoirs sont-ils tenus à respecter le langage et son sens, ou sont-ils maîtres du langage, autorisés à le modifier, à l'utiliser pour des fins qui ne sont pas inscrites dans sa nature ? Qui fixe le sens du langage ? La question nous conduit à l'alternative : ou la vie politique, exempte de norme, absorbe et englobe la vie des individus et, dans ce cas, il est logique de lui abandonner le pouvoir sur le langage ; ou, au contraire, la vie politique est ordonnée, comme à une fin, au service des hommes qui sont personnes et, alors, elle est obligée au respect du langage, qui est un bien des personnes. Ceci signifie qu'il y a une communauté humaine supérieure à la communauté politique, et qui est la communauté de culture. La fonction du politique est de ménager ce libre espace de la pensée qu'est la culture. La liberté démocratique elle-même est une traduction politique du primat de la communauté de culture. C'est au niveau de celle-ci, que le langage, qui ne va pas sans conventions, s'élabore, se maintient et se parfait. En effet, l'activité culturelle se situe à ce niveau supérieur de l'activité humaine directement mesurée par les valeurs suprêmes de la pensée. La recherche de ces valeurs implique une obligation à leur égard et cette obligation transcendante, à son tour, fonde le droit des personnes face à la société. La sphère culturelle de l'activité humaine est le lieu naturel du langage, qui s'y trouve référé aux exigences de la pensée : ici se révèle sa mesure propre, qui est la raison. La culture est le lieu de confrontation libre et immédiate du langage et de la pensée. Une telle mensuration n'implique nullement rigidité. Un terme donné, par exemple, y est toujours reçu avec une certaine signification en quelque sorte mobile et aux frontières floues : semblable convention est essentielle à la culture, puisque sans elle la communication ne serait pas possible. Mais la réflexion ne s'en tient pas là. Elle cherche à préciser. Les philosophes discutent, élaborent, perfectionnent une définition plus rigoureuse ; leurs tentatives peuvent ne point concorder, les définitions multiples qu'ils proposent peuvent être incompatibles. Toutes cependant posséderont cette propriété commune d'être implicitement ouvertes à la judicature de la raison, norme universelle du langage et de sa signification. L'usage culturel du langage admet, dans cette

lumière, la possibilité de sa remise en question, il requiert l'argumentation et la justification rationnelle. La culture est dialogue dans la mesure où le discours humain s'y soumet au jugement de la raison. Telle est l'autorité immanente au langage. Ne pas respecter cette autorité, c'est concéder que le langage peut être arbitrairement fixé par la violence politique. Mais c'est du coup consacrer le primat de l'irrationnel et une certaine conception irrationnelle du politique.

Affirmer que le respect dû à la vérité du langage est une norme de la vie politique équivaut à reconnaître que l'authentique pouvoir politique doit obéir au pouvoir de la raison.